

n'offrant aucune trace de maladie. Dimensions de ce viscère normales.

L'estomac contient environ trois onces d'un liquide blanchâtre; soumis à l'examen microscopique ce liquide n'a présenté de remarquable qu'un grand nombre de globules gras, gros et petits.

5. Intestins sains; ont aussi leur volume ordinaire, et renferment une assez grande quantité de matières fécales jaunâtres bien liées, d'une consistance molle.

6. Vessie vide, tous les autres organes, reins, foie, etc., sains. La vésicule biliaire est pleine. D'après les témoignages entendus, il appert:

1. Qu'une semaine environ avant le jour de la mort du défunt, le défunt était faible et se plaignait au témoin Leclerc, qu'il avait mal à la tête; il n'est pas dit quel jour.

2. Que le jeudi de la semaine qui a précédé le jour de sa mort, le défunt était bien et a été trouvé par son oncle dans la rue de la Couronne, jouant avec d'autres enfants; qu'il a été ramené à la maison de son père par le même oncle, vers quatre heures et demie de l'après-midi.

3. Qu'à son arrivée à la maison, il a été battu par sa mère, qui lui a infligé des soufflets sur la tête.

4. Qu'une demi-heure plus tard, c'est à dire sur les cinq heures du même jour, le défunt a été vu par son frère Napoléon Taylor attaché aux poteaux d'une couchette;

5. Qu'à partir de ce moment le défunt a été tenu lié et attaché, soit dans une chaise soit dans son lit, pendant au moins cinq nuits et quatre jours consécutifs;

6. Que le dimanche qui a précédé le jour de sa mort, l'enfant a été entendu se plaignant du mal de tête. Il y avait alors trois nuits et deux jours qu'il était attaché;

7. Que durant sa maladie, le défunt a souvent demandé à son frère de lui donner quelque chose à manger;

8. Qu'il s'est plaint du mal de cœur, a vomé quelquefois;

9. Que le jour de sa mort, depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à huit ou neuf heures du soir, époque de son décès, le défunt a été sans connaissance, immobile dans son lit; qu'il n'a eu, durant ce temps, ni vomissements ni convulsions; que ses pupilles étaient dilatées, non impressionnables à la lumière; que sur les derniers temps il avait une respiration stertoreuse, un pouls petit et fréquent, une transpiration froide, enfin qu'il était dans un état comateux.

Tous ces symptômes sont de ceux que l'on rencontre dans certaines affections cérébrales, notamment dans la congestion, et l'autopsie a constaté qu'en effet les membranes du cerveau étaient congestionnées.

La congestion des poumons, telle qu'annoncée durant les derniers temps de la maladie, par le râle ou la respiration stertoreuse, et dont l'exis-

tence a été révélée par l'autopsie, n'a été que la conséquence et la suite ordinaire de la congestion des membranes du cerveau.

A part cette congestion cérébrale et pulmonaire, nous n'avons trouvé dans les organes aucune maladie de structure.

La multiplicité des contusions ou ecchymoses, la situation de quelques-unes d'entre elles sur le dessus des pieds et des mains, me donnent raison de croire que ces contusions n'ont pas été produites par accident. Les contusions trouvées sur le dessus des pieds et des mains auraient très-bien pu être produites par des cordes ou les nœuds de ces cordes; la corde qui m'est montrée en présence du jury peut avoir occasionné ces dernières contusions, et la manière de cuir qui m'est aussi montrée peut avoir produit quelques-unes des autres.

Aucune de ces contusions n'était mortelle de sa nature. Néanmoins, celles qui ont été infligées sur la tête ont pu contribuer, soit à faire développer la congestion cérébrale, soit à l'aggraver, si elle existait déjà.

L'amaigrissement du corps était considérable, mais pas à un degré tel qu'il soit permis de croire que la mort de l'enfant a été due directement à l' inanition.

Les travaux auxquels il paraît que le défunt était condamné étaient beaucoup au-dessus des forces d'un enfant de huit ans et demi; et nul homme fait, fût-il doué de la constitution la plus robuste, ne pourrait, sans s'exposer à contracter quelque maladie grave et même mortelle, rester pendant une demi-heure dehors nu-tête et nu-pieds sur la neige, surtout par un froid rigoureux de l'hiver.

La restrainte pénible à laquelle le défunt a été condamné, alors qu'il était malade, par les liens avec lesquels il a été attaché pendant au moins quatre jours et cinq nuits, les douleurs que lui ont occasionnées les liens fixés aux poignets, le défaut de sommeil qui en a été la conséquence, l'excitation cérébrale produite par un traitement de cette nature, ont eu pour effet inévitable d'aggraver la maladie, d'accélérer la mort et de contribuer à rendre mortelle une maladie qui, sans cela, aurait bien pu se terminer par la guérison.

Conclusions.

De ces faits, je conclus:

1. Que William Henry Crocker Taylor, est mort d'une congestion ou hyperémie des membranes du cerveau.

2. Que les mauvais traitements auxquels il a été en butte, pendant plusieurs années, ont eu pour résultat inévitable d'altérer sa santé, de miner sa constitution.

3. Que les misères de toute nature qu'il a endurées, particulièrement le froid, la faim et même la soif, que l'épuisement occasionné par des travaux manuels beaucoup au-dessus de ses forces, que l'excitation cérébrale à laquelle il

dé-
men-
jour
suffi-
tem-
brai-
4.
liam
det
trait-
dern
Le
terro-
cont-
Fr
dit:
J'e-
topsi-
tous
par l-
le Dr
Je
LaRu-
Henr-
la m-
mauv-
pert
cette
Tra-
lor et
Qu-
il y
quatre
rappo-
et qu-
cet eff-
M. D-
me di-
rien v-
de l'a-
J'ai
soigna-
pas qu-
lor de
chez T-
frère;
deux,
que l'e-
ensuit-
qu'un
sible q-
autre
pas;
grau-
ou la
lieu, et
que so-
le défu-
d'avoir
me fair-
défunt,
crois q-
le défu-